

Nos formations sont ouvertes à tous. En présence d'une personne en situation de handicap, Concordia Innovation met tout en œuvre pour rendre la formation accessible. Tous les membres de l'équipe sont sensibilisés afin de favoriser l'accueil de chacun, dans le respect de la dignité, de l'autonomie et de la confidentialité.

1. Principes d'accueil

- Ne jamais laisser une personne en situation de handicap sans solution de formation : une adaptation, une solution alternative ou une réorientation accompagnée doit être recherchée.
- Accueillir chaque demande sans discrimination et dans le respect de la confidentialité.
- Recueillir les besoins spécifiques dès l'inscription et les réévaluer pendant la formation.
- Rechercher une solution adaptée avant d'envisager une réorientation.
- Associer le bénéficiaire aux décisions concernant son parcours.

2. Traitement des différentes situations

- **Formation accessible en l'état** : les besoins spécifiques sont recueillis directement auprès de la personne ; la formation, les supports, le rythme ou les modalités sont adaptés en concertation avec elle.
- **Équipements ou moyens spécifiques nécessaires** : le référent handicap organise leur mise en place et, si nécessaire, sollicite la Ressource Handicap Formation de l'Agefiph ou un partenaire spécialisé.
- **Accueil impossible dans les conditions habituelles** : Concordia Innovation recherche d'abord une solution alternative, notamment la location d'une salle accessible. À défaut, la personne est accompagnée vers un organisme proposant une formation similaire et accessible.

3. Notre processus de prise en charge

Étape	Action	Modalités
1	Réception du besoin	Le besoin peut être signalé par courriel, téléphone, formulaire d'inscription ou entretien préalable. Les supports d'information, le site Internet et la plaquette de formation invitent la personne à signaler tout besoin spécifique lié à une situation de handicap.
2	Prise en charge	La demande est transmise au référent handicap, Romain Guillevic, qui devient l'interlocuteur privilégié de la personne.
3	Entretien individuel	Un échange confidentiel permet de préciser les besoins pédagogiques, matériels, techniques, humains, organisationnels et les éventuels aménagements d'évaluation.

4	Recherche de solutions	Les adaptations sont définies avec la personne. Le référent sollicite, au besoin, la Ressource Handicap Formation de l'Agefiph, Cap Emploi ou tout autre partenaire compétent.
5	Coordination	Avec l'accord de la personne et dans le respect de la confidentialité, le référent réunit et sensibilise les seules personnes concernées : formateur, équipe administrative, prestataire technique ou site d'accueil.
6	Mise en œuvre	Les moyens matériels, pédagogiques, techniques ou humains retenus sont préparés avant la session et communiqués aux intervenants dans la stricte limite des informations utiles.
7	Suivi	Le référent handicap réalise des points réguliers avec la personne avant et pendant la formation afin de vérifier l'efficacité des adaptations et de les ajuster si nécessaire.
8	Traçabilité	La demande, les échanges utiles, les solutions retenues et leur suivi sont formalisés dans le tableau de suivi des situations de handicap, enregistré dans le dossier de gestion à accès restreint.

4. Adaptations mobilisables

Les besoins sont pris en compte dès l'amont et pendant toute la formation. Ils peuvent relever de la pédagogie, du matériel, des moyens techniques, humains, organisationnels ou de l'accessibilité des locaux.

- Supports accessibles : format numérique, agrandissement, contraste, sous-titrage ou transmission anticipée.
- Aménagement du rythme : pauses, temps supplémentaire, séquençage ou adaptation des horaires.
- Adaptation des activités et des évaluations, sans diminuer les objectifs pédagogiques visés.
- Organisation d'un accueil physique accessible ou recherche d'une salle alternative.
- Mobilisation d'un tiers ou d'une ressource spécialisée lorsque la situation l'exige.

5. Partenaires et recours

Lorsque les moyens internes ne suffisent pas, Concordia Innovation peut solliciter la Ressource Handicap Formation de l'Agefiph Île-de-France, Cap Emploi ou tout autre partenaire compétent. Si la prestation reste impossible dans des conditions satisfaisantes, une solution de réorientation est recherchée avec le bénéficiaire.

Référent handicap : Romain Guillevic

Contact : par les coordonnées habituelles de Concordia Innovation

6. Engagement de l'équipe

Tous les membres de l'équipe sont sensibilisés à l'accueil des personnes en situation de handicap. Les intervenants sont informés des adaptations retenues dans la stricte limite des informations utiles et avec l'accord de la personne concernée. Toute difficulté est signalée sans délai au référent handicap afin qu'une solution soit recherchée et mise en œuvre.

Nom et prénom	Arnaud CERIOLI
Fonction	Référent handicap
Date et signature	 03/09/2026